

ORGANISATION D'UN ATELIER COLLABORATIF LANGUE FRANÇAISE, CREATION ET INNOVATION A VILLERS- COTTERETS

PROFIL DE L'ÉQUIPE

Une expérience en gestion de projet (associative ou professionnelle) serait un plus.

INSTITUTION PARTENAIRE

Centre des monuments nationaux Direction Générale
Etablissement public à caractère administratif français placé sous tutelle du ministère de la Culture
Hôtel de Sully 62 rue Saint-Antoine
75186 Paris cedex 04 <https://www.monuments-nationaux.fr/>

PERSONNE RESPONSABLE DU PROJET

Valérie Senghor, Directrice générale adjointe du Centre des monuments nationaux chargée de l'innovation, du développement et des grands projets et cheffe de projet château de Villers-Cotterêts

PRESENTATION DE L'INSTITUTION & CONTEXTE DU PROJET

Premier réseau public français culturel et touristique avec près de 9 millions de visiteurs par an, le Centre des monuments nationaux (CMN) est administré par un conseil d'administration et dirigé par un président, nommé par décret sur proposition du ministre de la Culture et de la Communication pour une durée de trois ans renouvelable. Il conserve et ouvre à la visite près de cent monuments d'exception. Tous illustrent, par leur diversité, la richesse du patrimoine français.

Les monuments sont gérés par un administrateur avec, à ses côtés, une équipe dont les compétences portent sur les missions administratives et comptables, culturelles, éducatives, d'entretien, de développement domanial, touristique et économique.

Les services du siège accompagnent les monuments pour le développement de ceux-ci sur un certain nombre de sujets clefs : développement économique, éditorial, parcours de visite, affaires domaniales et immobilières, maîtrise d'ouvrage, affaires juridiques, mécénats et partenariats, marchés et politique d'achat, ressources humaines, communication... Le siège a auprès des monuments une fonction d'orientation, de conseil et d'évaluation.

En 2018, l'État a décidé de confier le projet de restauration du château de Villers-Cotterêts au Centre des monuments nationaux, pour y créer la cité internationale de la langue française, à l'horizon 2022.

Ancienne résidence des rois de France, ce site est aujourd'hui l'unique château royal de la Renaissance en Picardie. En 1539, François Ier y signa l'Ordonnance de Villers-Cotterêts qui rendit obligatoire l'usage de la langue française dans les actes de l'administration et de la justice, à la place du latin.

Il deviendra en 2022, au terme d'une campagne de restauration importante, la cité internationale de la langue française. Laboratoire de création et d'innovation autour de la langue française, centre de diffusion des cultures francophones, elle sera ouverte à tous, grand public et professionnels, venus du local comme de l'international. Il s'agira de mettre en spectacle l'aventure de cette langue au fil de son histoire, ses métamorphoses et la diversité de ses usages dans le monde contemporain. Tout en gardant un fort ancrage sur le territoire, la cité internationale de la langue française a vocation à rayonner à l'échelle internationale, en s'appuyant sur des réseaux de partenaires des champs culturels et artistiques, éducatifs et de formation, institutionnels et économiques.

CONTENU PEDAGOGIQUE DU PROJET

Dans le cadre de la préfiguration du projet de restauration du château de Villers-Cotterêts, future cité internationale de la langue française, un atelier collaboratif lié à la langue française, la création et l'innovation, sera organisé dans le cadre de la saison Africa 2020, à Villers-Cotterêts, en juin ou septembre 2020.

L'objectif du projet collectif est d'impliquer les étudiants dans l'organisation et la mise en œuvre de l'atelier collaboratif, en collaboration avec le Centre des monuments nationaux et ses partenaires. D'une durée de 3 à 5 jours, cet atelier aura pour participants des artistes, écrivains, ingénieurs, entrepreneurs et jeunes professionnels français et venant de pays africains, qui se réuniront autour de thématiques de travail liées à la langue française et partageront leurs expériences dans le but de la conception et du prototypage d'un projet dont la forme pourra varier (outils pérennes, projets artistiques, ateliers de pratiques culturelles...).

L'organisation de cet atelier collaboratif nécessitera la mobilisation de partenaires locaux à différentes échelles (lycée européen, collèges, UTC de Compiègne, incubateurs, fab-labs, associations de lutte contre l'illettrisme) et de partenaires institutionnels (Saison Africa 2020, Délégation générale à la langue française et aux langues de France...). En clôture de l'atelier collaboratif aura lieu une restitution publique des projets, qui pourra être associée à une présentation des initiatives innovantes existantes plaçant l'art et la culture au centre.

Cette restitution sera un événement grand public (familles, scolaires...) associant langue française, création artistique et innovation. L'atelier collaboratif aura vocation à se renouveler, s'étoffer, se pérenniser. Il prendra place dans un temps emblématique de la programmation future de la cité internationale de la langue française. Les étudiants seront pleinement impliqués dans l'organisation de l'atelier collaboratif : organisation pratique, recherche de partenaires et mécènes, propositions pour la communication de l'événement etc.

RESULTATS ET PRODUITS ATTENDUS

Il pourra être attendu de la part des étudiants la production d'un calendrier de projet, de notes d'étape liées à l'avancement du projet, d'une présentation comportant les propositions des étudiants.

CALENDRIER DU PROJET

Le travail préparatoire des étudiants s'étalera entre mi-septembre et fin avril.

L'atelier collaboratif aura lieu soit en juin 2020, soit en septembre 2020, dans le cadre des Journées européennes du patrimoine.

METHODOLOGIE

Les étudiants travailleront en étroite collaboration avec l'équipe projet du Centre des monuments nationaux. Ils auront des échanges réguliers par courriel et téléphone et un point d'étape sera effectué une fois par mois avec les référents au CMN.

LOGISTIQUE

Les étudiants auront accès aux ressources du Centre des monuments nationaux (documentation, contacts...). Une visite permettant de repérer les lieux pourra éventuellement être organisée à Villers-Cotterêts.

Les étudiants auront accès à la salle des Projets collectifs à Sciences Po, munie d'un ordinateur, d'un écran plasma, d'une imprimante et d'un téléphone.